



La Maison des terroirs en sursis

PERSPECTIVES Souffrant de déficits chroniques, l'institution scrute l'avenir avec le soutien de l'ADNV. Aujourd'hui, la Maison des terroirs ne doit plus d'argent à personne.

TEXTE ET PHOTOS : I. RO

Le syndic de Grandson Antonio Vialatte, président de l'Association Les Terroirs de la Région de Grandson (ATRG) depuis l'été dernier, et son comité, se sont livré à un véritable exercice de transparence jeudi soir, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'institution.

Au terme de celle-ci, la grande majorité des membres présents ont décidé d'accorder un sursis à l'institution qui cumule les déboires. Le temps que l'ADNV (Association pour le développement du Nord vaudois) livre son analyse.

Car c'est un collaborateur de l'ADNV, Sylvain Gaildrault, qui, il y a plus de quinze ans, avait développé ce projet avec le soutien des autorités, notamment du préfet Albert Banderet. L'institution régionale avait pu obtenir un soutien financier du Canton et de la Confédération. Mais une fois la phase de lancement passée, le déséquilibre budgétaire s'est imposé telle une maladie chronique. Et la médication, soutien accru des communes, avec de fortes doses de celle de Grandson, n'ont pas permis de retrouver l'équilibre.

Dans ces circonstances, la période de la pandémie, cumu-

« Une fois le gérant parti, nous avons découvert dans les bureaux que la Maison des terroirs était aux poursuites et qu'une saisie était prévue en janvier. »

Antonio Vialatte, président ATRG

lée avec une gestion désastreuse du gérant, ont plongé la maison au bord de l'abîme: en fin d'année dernière, les impayés – AVS, LPP, TVA et fournisseurs – totalisaient plus de 120 000 francs !

« Une fois le gérant parti, nous avons découvert dans les bureaux que la Maison des terroirs était aux poursuites et qu'une saisie était prévue en janvier », a expliqué Antonio Vialatte aux membres réunis à l'Hôtel de Ville de Grandson.

Face à l'urgence de la situation, la Municipalité de Grandson – elle s'en expliquera devant le Conseil communal d'ici peu – a pris la décision de débloquer les 120 000 francs nécessaires au règlement des factures en souffrance.

Avant cette très désagréable surprise de Noël, le comité avait déjà entrepris une solide restructuration pour réduire les charges, notamment du personnel, qui représentent près de la moitié du total. Le nombre de postes équivalent temps plein a été réduit de 3,4 à 1,4. Depuis, la Maison des terroirs « tourne en mode survie », pour reprendre les propos du président. Participant à l'aventure depuis le début, Catherine Salvi anime au quotidien la Maison des terroirs avec Satsuthan Sappiah, titulaire de la licence qui permet à l'établissement public de poursuivre son activité.

Antonio Vialatte a relevé qu'au moment de prendre la décision de faire un énième geste supplémentaire – sans compter ses participations, l'Exécutif du bourg d'Othon a consenti plus de 330 000 francs d'avances de trésorerie ces quatre dernières années –, la Municipalité de Grandson a eu à l'esprit non seulement la valeur de l'institution, mais aussi l'avenir des collaborateurs qui l'animent.

Si les difficultés de la Maison des terroirs sont chroniques, la période récente, avant la restructuration de l'automne dernier, a vu les difficultés s'accumuler.

A qui la faute ? « Je ne peux pas



Catherine Salvi et Satsuthan Sappiah, animateurs de la Maison des terroirs au quotidien, entourent le syndic de Grandson et président Antonio Vialatte.

m'avancer et dire qu'il y a eu des malversations. De la mauvaise gestion oui, mais pas des malversations. Cela me chagrine d'avoir hérité de cette situation », a notamment déclaré le président. Il faut dire que les comptes font état d'un vol de 2400 francs et d'un manco de quelque 7000 francs, en grande

« Je ne peux pas m'avancer et dire qu'il y a eu des malversations. De la mauvaise gestion oui, mais pas de malversations. Cela me chagrine d'avoir hérité de cette situation. »

Antonio Vialatte, président ATRG

partie justifié par l'ancien gérant, mais sans pièces.

Les explications détaillées d'Antonio Vialatte ont satisfait l'assemblée puisqu'il n'y pas eu de débat. Il faut dire que la Maison des terroirs ne doit plus d'argent à personne. En cas de cessation d'activité, seule la Commune de Grandson – les 183 000 francs de découvert au capital partiraient en fumée – perdrait quelque 160 000 francs, somme déjà à moitié provisionnée, au cas où...

Le président de l'ATRG a rendu hommage aux collaborateurs de la Maison des terroirs, et à son comité, dont l'engagement dépasse largement le bénévolat, avec une mention particulière pour Nathalie Cornuz, qui a mis les comptes en lumière, et Marcel Pellet, spécialiste en gestion de situations difficiles.



Sylvain Gaidrault (à droite), auteur du concept Maison des terroirs, interviewé par le regretté Bernard Perrin au Comptoir du Nord vaudois.

Le casse-tête de l'emplacement

Si l'on observe la Maison des terroirs par la lunette grandsonnoise ou celle de l'extérieur, les vues divergent... en raison du poids du Château. A l'évidence, la place située au pied du deuxième plus grand édifice médiéval de Suisse est le centre d'attraction de la localité. Donc, en termes de visibilité, la Maison des terroirs, véritable vitrine régionale du tourisme, devrait s'y trouver. Le problème, c'est que le réaménagement de cette place, qui a fait l'objet de nombreux projets ces trente dernières années, tarde à se concrétiser.

«c'est un bel outil, un petit bijou». L'avenir de l'institution dépendra donc de l'étude qui va être réalisée sous l'impulsion de l'ADNV. Nadia Mettraux a expliqué à l'assemblée qu'un groupe de travail de cinq à sept personnes, de profils divers, sera constitué. «L'ADNV veut développer la thématique des terroirs, c'est un gros potentiel», a souligné la directrice, qui voit une «corrélation entre la volonté de l'ADNV et le projet», ainsi qu'avec le financement des communes au titre des activités touristiques.

Ce groupe de travail va évaluer le modèle actuel de la Maison des terroirs et son plan financier, et se demander pourquoi l'institution est en mode survie depuis quinze ans. «Qu'est-ce qui a bugué?», résume Nadia Mettraux. Ce modèle sera confronté à une ou plusieurs solutions, tant en termes de mode économique que de gouvernance. «Il y aura une mise en évidence des opportunités et des risques», a assuré la directrice de l'ADNV, qui promet un premier rapport pour septembre. Il appartiendra ensuite à l'assemblée générale de l'ATRGR de se prononcer sur ses conclusions, en fin d'année, ou au début de 2023 au plus tard. Mais Nadia Mettraux a déjà dit que pour elle, la Maison des terroirs n'était pas au bon endroit... Le site, pourtant idéal si on élargit la focale au-delà du château, fait déjà figure de pierre d'achoppement.

« L'ADNV veut développer la thématique des terroirs, c'est un gros potentiel. »

Nadia Mettraux, directrice de l'ADNV

Représentée à l'assemblée par sa directrice Nadia Mettraux, l'ADNV (Association pour le développement du Nord vaudois), va aider l'ATRGR (Association Les Terroirs de la Région de Grandson) à définir un nouveau projet. Ses conclusions, attendues pour l'automne, conduiront soit à une poursuite de l'activité de la Maison des terroirs, sous une forme à définir, soit à l'abandon de ce projet novateur.

«La Commune de Grandson n'a pas d'autres endroits à proposer», a déclaré Antonio Vialatte lorsqu'il a abordé ce

Elle a inspiré et stimulé sa concurrence

Si l'ADNV et Sylvain Gaidrault avaient perçu des royalties sur le projet de Maison des terroirs, leur montant dépasserait certainement aujourd'hui les déficits cumulés de l'institution.

Car avant ce projet innovant, les manifestations de mise en valeur des produits du terroir, puis de toute la sémantique d'appellations protégées, il n'y avait quasiment rien.

Le premier, et sans doute le plus grand, mérite de la Maison des terroirs a été de mettre en vitrine la richesse et la qualité des produits régionaux. Les producteurs ont très vite compris tout le bénéfice qu'ils avaient à tirer du concept. Au point que beaucoup, sous une forme ou une autre, l'ont repris à leur

compte.

Ainsi, les manifestations de dégustation de produits de la vigne associés avec des fromages, viandes et autres préparations se sont multipliées, chacun veillant bien entendu à ne pas proposer des produits en concurrence. Alors qu'à la Maison des terroirs, ils l'étaient par définition, pour faire découvrir aux touristes et clients leur diversité.

C'est ainsi qu'avec le temps s'est créé, et pas seulement au gré d'une balade gourmande, un certain éloignement avec la «couveuse» de la rue Haute à Grandson.

Un projet qui sous-entendait la solidarité a fini par souffrir des initiatives individuelles dans l'air du temps. Va-t-il y succomber?